



1  
Jours

# La gestion financière d'un bail commercial

dans IMMOBILIER - CONTRATS IMMOBILIERS / Réf : JUR-COM-5

## Objectifs de la formation

- Déterminer le prix du loyer à l'origine / en cours de bail
- Contrôler les charges locatives et les travaux
- Gérer les règles du plafonnement
- Négocier les aspects financiers du renouvellement

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Déterminer le loyer du bail commercial

- La fixation du loyer
- Dépôt de garantie
- Révision du loyer
- Plafonnement
- Fiscalité des baux commerciaux

#### 2. Gérer l'aspect financier du bail commercial sur la durée

- Travaux
- Assurances
- Vente de l'immeuble loué

### Après midi

#### 3. Traiter la fin du bail commercial d'un point de vue financier

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE  
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro  
formation professionnelle

supipgv  
école supérieure

BIO  
FORMATION

DEFI3  
PLATEFORME REGIONALE DE FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIERE

- Le renouvellement - offre et demande
- L'indemnité d'éviction
- Le contentieux des baux commerciaux

## Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

## Public cible

Agent immobilier

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

### Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

